

AU FIL DE L'EAU

Votre lettre d'information # 09 1^{er} semestre 2023

le mot du Président



Le réchauffement climatique a de multiples conséquences notamment une pression de plus en plus forte sur la ressource en eau avec de réels risques de pénuries. L'été 2022 avec des périodes de canicule et sécheresse plus précoces et plus longues, nous a remis face à cette réalité et nous

rappelle qu'agir collectivement est impératif. Et l'action est déjà lancée.

On le voit, partout la transition écologique s'accélère, les dispositifs d'expérimentation émergent. Pour exemple, la Région Sud a été désignée « pilote » dans le déploiement de la planification écologique du gouvernement dans le cadre d'un « protocole d'expérimentation ».

Pour améliorer la vie quotidienne des habitants, apporter des solutions innovantes et expérimenter de nouvelles réponses aux effets du changement climatique, l'État et la Région se sont engagés autour de 8 priorités, dont la préservation de la ressource en eau avec un renforcement des financements de l'Agence de l'Eau à destination des collectivités territoriales.

Naturellement le Syndicat des eaux Durance-Ventoux œuvre au quotidien pour une gestion durable de la ressource. Et dans cette mission, traquer les fuites sur le réseau de production et de distribution de l'eau est notre priorité.

L'action des institutions n'est cependant rien sans l'engagement individuel. Faire la chasse aux fuites à la maison ou dans son jardin est tout aussi important ! Et ici, c'est vous, abonnés, qui pouvez agir ! C'est pour cela que le Syndicat, soucieux de vous procurer un outil efficace, a installé la télérelève sur tous les compteurs d'eau. Alors, si vous n'utilisez pas encore ce service, découvrez vite comment il peut vous aider à prendre part à l'action et ENSEMBLE protégeons l'eau d'ici.

Gérard Daudet,
Président du Syndicat des eaux Durance-Ventoux.

ECONOMIE D'EAU, AGIR AU QUOTIDIEN CONTRE LES FUITES

Les fuites domestiques peuvent parfois être visibles et donc facilement détectables, mais souvent elles sont discrètes ou invisibles alors que la perte d'eau associée est vite conséquente ! Un ballon d'eau chaude qui fuit c'est 3 à 10 litres perdus par heure. Une chasse d'eau qui fuit, c'est plus de 600 litres perdus en une journée, soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes. Un robinet qui goutte, c'est une perte de près de 35 000 litres par an !

Que faire ? Inspecter régulièrement ses installations et ses canalisations ! Et en cas de suspicion de fuite, vous pouvez investiguer en fermant tous les robinets ou appareils consommant de l'eau, relever les chiffres de votre compteur d'eau avant d'aller vous coucher et enfin, le lendemain, vérifier votre compteur. Si le relevé n'est pas identique, vous avez une fuite.

Vous pouvez aussi suivre votre consommation sur votre compte en ligne sur le site toutsurmoneau.fr

La technologie ON'connect™ dont est équipé votre compteur d'eau, vous permet d'avoir un suivi de l'évolution de votre consommation au jour le jour et va même plus loin en proposant un service d'alerte surconsommation et d'alerte fuite.

Depuis 2021, tous les compteurs d'eau du territoire du Syndicat Durance-Ventoux sont équipés de la technologie de télérelève ON'connect™. Outre la relève automatique et à distance des compteurs (plus besoin du passage d'un agent pour relever votre index), la télérelève propose à l'abonné des services pour maîtriser sa consommation avec un double bénéfice : gérer son budget et préserver la ressource en eau.



COMMENT PROFITER PLEINEMENT DE CES SERVICES ?

1 Connectez-vous à votre compte ou créez-le en quelques clics !

- ▶ Cliquez sur « mon compte en ligne »
- ▶ Créez immédiatement et simplement votre compte en vous munissant de **vos identifiants** qui figurent sur votre dernière facture.
- ▶ L'accès à votre compte en ligne est entièrement **gratuit** et **sécurisé**.
- ▶ La création et l'accès à votre compte en ligne sont **immédiats** !

2 Découvrez vos services

Dans la rubrique « ma consommation » :

- ▶ Accédez au suivi de vos consommations d'eau : des graphiques illustrent votre consommation par jour ou par mois.

3 Paramétrez vos services d'alertes pour suivre et maîtriser votre consommation.

Les services d'alertes par sms ou courriel vous permettent d'être informé en cas de consommation inhabituelle :

- ▶ L'alerte fuite : un message d'alerte vous est envoyé lorsque SUEZ constate pendant 5 jours consécutifs un écoulement permanent sur votre compteur d'eau. Si vous ne créez pas votre compte en ligne, l'alerte fuite vous sera par défaut adressée par courrier postal.

- ▶ L'alerte surconsommation : vous fixez le seuil de consommation mensuelle que vous ne souhaitez pas dépasser. Par défaut, ce seuil est de 20 m³ par mois. Un message d'alerte vous est envoyé lorsque ce seuil est franchi. Vous pouvez personnaliser ce seuil depuis votre compte en ligne ou auprès d'un chargé de relation client.

EN 2021, 8 242 ALERTES FUITE ONT ÉTÉ ÉMISES

Afin de pouvoir être alerté, pensez à vérifier vos coordonnées (adresse postale, courriel, numéro de mobile) sur votre compte en ligne ou auprès d'un chargé de relation client.

Vous n'avez pas de compte en ligne, mais vous souhaitez paramétrer vos services d'alertes fuite ou alertes surconsommation ? Contactez votre service client au **09 77 408 408** (appel non surtaxé) ou rendez-vous dans les

accueils de Cavaillon ou de l'Isle-sur-la-Sorgue. Vos chargés de relation client pourront paramétrer ces services pour vous.

À noter, pour les entreprises, il existe une version professionnelle du site toutsurmoneau.fr, accessible depuis ce lien : **pro.toutsurmoneau.fr**

